

Image not found or type unknown



Testament de ma grand mère

Par **Iolo2b**, le **30/03/2014** à **21:36**

bonjour

Suite au décès de ma grand mère , je n'est jamais été avertis par mon père et ne l'ai su que 7 mois après ,est ce qu'on aurais pu m'écarté de la succession sans que je le sache ?

Comment savoir ces dernière volontés

Car elle m'avait bien dis que je serais au courant lors de sa mort

Merci